



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Notre
Dame
de Boisset

Bulletin municipal n°39
Décembre 2024



AGENDA DES MANIFESTATIONS

| | | |
|------------------|----------|---|
| JANVIER | 11 | Assemblée Générale - Comité des Fêtes |
| | 22 | Tirage des rois – FNACA |
| | 26 | Saucisson/patates – Empreintes Boisset-Nepvant |
| FÉVRIER | 4 | Réunion publique aménagement R.D. 45 19 h La Chênaie |
| MARS | 1 | Assemblée Générale – Empreintes Boisset-Nepvant |
| | 15 | Soirée Blind Test – Comité des Fêtes |
| | 19 | Commémoration FNACA 10 h |
| AVRIL | 13 | Chasse aux œufs-vente brioches – Empreintes Boisset-Nepvant |
| | 17 | Challenge Pierre ARTICOT – Amicale Boules |
| MAI | 8 | Commémoration 18 h et apéritif accueil Nepvantois |
| | 8 au 11 | Réception Nepvantois – Empreintes Boisset-Nepvant |
| | 15 | Concours sociétaires – Amicale Boules |
| | 17/18 | Fête patronale – Comité des Fêtes |
| JUIN | 5 | Rencontre avec PERREUX – Amicale Boules |
| | 14 | 50 ^{ème} anniversaire FNACA : messe, défilé, cérémonie |
| | 17 | Pique-nique à SAINT-VINCENT - FNACA |
| | 20 | Classes en 5 concours de pétanque |
| | 26 | Concours sociétaires – Amicale Boules |
| | 28 ou 29 | Kermesse école – Sou des Écoles |
| JUILLET | 10 | Challenge DUMILLER – Amicale Boules |
| SEPTEMBRE | 6 | Assemblée Générale – FNACA |
| | 20 | Rencontre avec PRADINES – Amicale Boules |
| | 13 | Défilé – Classes en 5 |
| | 24 | But d'honneur en doublettes – Amicale Boules |
| OCTOBRE | 2 | Rencontre sociétaires – Amicale Boules |
| | 12 | Journée culturelle – Culture et Patrimoine en Boisset |
| | 31 | Halloween – Sou des Écoles |
| NOVEMBRE | 11 | Commémoration à 10 h 30 |
| | 21 | Soirée Beaujolais Nouveau – Comité des Fêtes et Empreintes |
| | 22 | Soirée Karaoké – Association Familles Rurales à PRADINES |
| DÉCEMBRE | 6 | Fête des Lumières – Inter associations |
| | 14 | Assemblée Générale 10 h 30 – Amicale Boules |

1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois atelier artistique « L'école de Boisset » Culture et Patrimoine en Boisset à NOTRE-DAME-DE-BOISSET sauf en juillet et août.

SOMMAIRE



| | |
|-----------------------------|---------|
| Mot du maire..... | 3 |
| Infos utiles | 4 - 5 |
| Vie associative | 6 - 11 |
| Vivre à Boisset | 12 - 15 |
| Rétrospective 2024 | 16 - 20 |
| Civisme | 21 |
| Syndicats de communes | 22 |
| Etat civil | 23 |

Directeur de publication :
David DOZANCE

Commission communale :
Marie-Claude CHATTON,
Jean-Claude DUCROT,
Régine JONNIER,
Jocelyne DURANTET
et Olivier BOULICOT.

Mise en page et impression :
Imprimerie Arts Graphiques
98, rue des Labeurs
42840 MONTAGNY
Tél. 04 77 71 62 29

Tirage :
270 exemplaires



Chers.es toutes et tous,

Gardons le cap et l'envie d'agir !

Telle est la devise que je souhaite vous proposer pour le nouveau bulletin municipal que vous vous apprêtez à lire et parcourir.

Dans les pages « mot du maire » des éditions précédentes, vous pouviez lire que la conjoncture économique n'était pas bonne, que le contexte géopolitique empirait et que notre société était bien malade. Sauf qu'en 2024 et pour 2025, je crois malheureusement, que ces formulations sont et seront à nouveau d'actualité ; lorsque l'on allume la télévision et que l'on tombe sur les informations ou les chaînes d'infos en continu, que l'on se connecte sur les réseaux sociaux, que l'on écoute la radio ou encore quand on lit la presse nationale ou locale ! Bref.... Plus rien ne va ! Notre monde, notre pays sont chamboulés...

Mais, à travers ces pages sombres, je veux vous redire qu'à Notre-Dame-de-Boisset nous gardons le cap et terminerons les engagements pris en 2020 avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour mener à bien les projets sur lesquels nous nous étions engagés. Nous avons investi sur nos bâtiments communaux, pour notre cadre de vie, pour notre sécurité et nos enfants sans emprunter depuis 2014 et sans augmenter les taux d'imposition !

Nous avons su faire face aux baisses des dotations, à la crise COVID, à la crise énergétique, à l'inflation galopante, aux contraintes législatives. Maintenant l'État nous demande d'effectuer des économies pour participer à l'effort de réduction du déficit public, auquel nous sommes prêts à contribuer mais pas dans n'importe quelles conditions ! Cela démontre que nous avons la tête sur les épaules et que les élus municipaux savent gérer en « bon père de famille ».

Toutes les actions municipales ont démontré que nous avons envie d'agir pour notre village dans l'intérêt général et du bien commun.

Je remercie nos 5 agents communaux pour leur collaboration et leur vrai sens du service public.

Ils participent à leur niveau à faire vivre les valeurs de la Fonction Publique Territoriale. Depuis septembre, Alexandra a rejoint l'équipe en remplacement de Nicole, qui coule une retraite heureuse ; vous pourrez faire sa connaissance dans les pages intérieures.

Je remercie les associations pour les manifestations et les actions proposées tout au long de l'année, merci aux dirigeants et aux membres actifs de l'ombre qui œuvrent pour la vie de leur structure. Des idées nouvelles émergent, en 2025 la fête patronale fera son retour avec deux jours d'animations les 17 et 18 mai, à noter dans vos agendas.

En 2025, deux projets se concrétiseront :

- la création d'un espace de convivialité devant la salle des fêtes, pour faciliter les échanges et les buvettes lors des manifestations ou des soirées privées.

- l'aménagement de la R.D. 45 au Marvallin avec la création d'un cheminement piétonnier paysager (mode doux) et la sécurisation de cet axe très fréquenté avec des vitesses enregistrées qui donnent le vertige ! Une réunion publique se tiendra sur ce sujet le 4 février prochain à 19h.

À quelques jours des fêtes de fin d'année, je souhaite qu'elles soient les plus festives et les plus heureuses possibles entourées de votre famille, de vos amis et de tous ceux qui vous sont chers. Je vous présente également mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2025.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 19 janvier à l'occasion des vœux de la municipalité où vous pourrez découvrir le livre Notre-Dame-de-Boisset « d'hier à aujourd'hui » qui vous sera présenté.

Joyeuses fêtes à toutes et tous !

Bonne lecture.

David DOZANCE

Maire

Vice-Président aux Ressources Humaines et
aux relations sociales à Roannais Agglomération

Vœux de la Municipalité 2025

Le Maire, David DOZANCE,
et les Conseillers Municipaux, ont l'honneur
de vous inviter à la cérémonie des vœux.

Dimanche 19 janvier 2025 à 10h30 - Espace La Chênaie
Nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants
et les bébés nés en 2024.

Le livre sur la commune écrit par Monsieur André MEJEAN
sera présenté, avec possibilité d'achat et de dédicaces.

Un apéritif clôturera ce moment convivial.

Nous comptons sur votre présence.





INFOS UTILES

MAIRIE

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
 Le 1^{er} samedi du mois : 9h à 12h
 Tél. 04 77 62 03 31
 16 rue Léon Marcel 42120 Notre-Dame-de-Boisset
www.notre-dame-de-boisset.fr
 E-mail : notre.dame.de.boisset@wanadoo.fr

ÉCOLE

Tél. 04 77 62 03 30
 E-mail : ce.0420410t@ac-lyon.fr

ARRÊT DU CUIVRE - PASSAGE À LA FIBRE

RAPPEL : le réseau cuivre va disparaître totalement le 31 JANVIER 2026 pour laisser place à la fibre. Les téléphones classiques ne pourront donc plus être utilisés. Si vous n'avez pas la fibre, votre seul moyen de téléphonie sera le portable.



Pour les personnes qui n'ont pas encore fait leur raccordement au réseau fibre, il est encore temps de le faire et l'installation sera gratuite jusqu'au 31 DÉCEMBRE 2025. Après cette date là, elle sera payante (environ 1 200 € à ce jour). Vous pouvez contacter d'ores et déjà THD42 au 04 77 430 855. En cas de problème, vous pouvez également vous rapprocher de la mairie.

DÉCHÈTERIES DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Nous vous rappelons que l'accès aux déchèteries se fait, depuis le 30 septembre 2024, à l'aide d'un badge ou QR CODE. Si vous n'êtes pas encore en possession de celui-ci vous pouvez en faire la demande sur le portail i-citoyen de Roannais Agglomération ou en remplissant un document papier que vous pouvez obtenir auprès des déchèteries ou en mairie.

HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

Du lundi au vendredi : 9h – 12 h et 14h – 18 h
 Samedi : 9h – 18 h



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
 POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com
 L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".
 © PanneauPocket

ABRI-BACS

ATTENTION LES BIODÉCHETS NE SE METTENT PLUS DANS LA POUBELLE BORDEAUX UTILISEZ VOS COMPOSTEURS OU LES ABRI-BACS

Depuis fin octobre, deux abri-bacs ont été installés vers le cimetière et la salle des fêtes. Ils sont destinés aux biodéchets, tous les Boscois peuvent y déposer leurs restes alimentaires. Les personnes qui ne possèdent pas de bio-seau ont la possibilité de s'en procurer un auprès de la mairie aux horaires d'ouverture.



Quels déchets alimentaires jeter ?

Pain et céréales, épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café, sachets de thé, coquilles d'œuf, fromage, viande, os, poisson, arêtes, crustacés, coquillages, restes de repas.

Quels sont les déchets interdits ?

Déchets non organiques (plastique, verre, métal), capsules de café, couches, huiles, déchets verts, mégots de cigarette, cendres, litière, déjections animales.

LES ENCOMBRANTS

Roannais Agglomération propose le ramassage des encombrants gratuitement à votre domicile.
Pour bénéficier de ce service, prenez rendez-vous



Les encombrants
 se ramassent
 à l'appel !



N° Vert 0 800 00 08 56

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

URGENCES SANTÉ



Pompiers :

18 ou 04 77 23 27 27 (administratif)

Aide Médicale Urgente SAMU :

15 ou 112 (appel d'urgence européen)

Cabinet Infirmier Perreux : 04 77 23 18 62

Cabinet Infirmier Pradines :

Angélique MINOIS et Anne-Claire MERCIER

06 08 83 71 14

cabinetinfirmierpradines@gmail.com

Centre anti-poisons (Lyon) :

04 72 11 69 11

Centre hospitalier de Roanne :

04 77 44 30 00

Services d'urgence de la Clinique du Renaison :

04 77 44 45 44

Pharmacie de garde : 39 15

AUTRES NUMÉROS UTILES

Gendarmerie :

650, Route de Montagny - 42300 VILLEREST

17 ou 04 77 68 16 44 (renseignements)

Sécurité dépannage Gaz :

N° Azur® : 0 800 47 33 33

Urgence dépannage Electricité :

N° Azur® : 09 72 67 50 42

Urgence Roannaise de l'eau

- Service assainissement : 06 18 54 13 15

Urgence SUEZ

- Service eau potable : 09 77 401 130

Roannais agglomération : 04 77 44 29 50

Service déchets ménagers : 0 800 17 34 50

Service transports scolaires Schooly : 04 77 72 77 27

Maison de l'habitat et du logement : 04 77 78 39 94

S.P.A. (chien perdu) : 04 77 71 81 38

L'arche de Noé (chat perdu) : 04 77 70 73 59

Assistante sociale : Mme SCHWAAB : 04 77 23 24 58

Maison des services ADMR : 04 77 62 76 59

Droge Alcool Tabac Info-Service : 113

Accueil sans abri : 115

Allo enfance maltraitée : 119

Conciliateur de justice :

dominique.martinez@conciliateurdejustice.fr

Permanences le 1^{er} mardi du mois matin à Perreux

et après-midi Le Coteau

Paroisse Sainte-Claire 8 place Victor Hugo Le

Coteau : 04 77 67 24 53

Relais Information Accueil Petite Enfance Roanne

(recherche mode de garde) : 04 26 24 49 51

INFOS UTILES



Depuis le 1^{er} octobre 2024, les services de secours utilisent le n° 0800 112 112 pour recontacter les personnes qui les ont appelés.

Ce numéro n'est pas à utiliser par les particuliers.

Ce n'est pas un appel malveillant, nous vous conseillons de l'enregistrer dans vos contacts téléphoniques.

SANTÉ COMMUNALE

La municipalité vous informe du renouvellement du partenariat avec Laurence DURANTET – AXA, concernant la mutuelle pour les habitants du village. Cette offre vous permet de bénéficier de garanties adaptées à vos besoins avec un tarif de groupe avantageux. Pour obtenir un devis gratuit, contactez Laurence DURANTET, elle se fera un plaisir d'être à votre écoute. Tél. 06 76 84 08 29

TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

| Tarif | Boscois | Personnes extérieures |
|-----------------------|-------------------------|--------------------------|
| 1 jour | 250 € | 450 € |
| 2 jours | 400 € | 600 € |
| Journée 8h-21h* | 190 € | 230 € |
| Vin d'honneur* | 70 € | 75 € |
| Sono & vidéo | 50 € (caution 700 €) | 100 € (caution 700 €) |
| Nettoyage de la salle | 170 € | 170 € |

Pour plus d'informations consulter le site internet de la commune «rubrique Salles en location - Services/démarches»
* à réserver au plus tôt 4 mois à l'avance

Les Boscois, uniquement, peuvent organiser un déjeuner de moins de 50 personnes pendant le week-end ou les vacances scolaires en louant les locaux de la cantine de 8 h à 21 h, tarif 140 €. La cuisine est équipée d'une armoire réfrigérée, étuve, plonge et lave vaisselle.



RÉUNION DES ASSOCIATIONS

Le 4 novembre, la municipalité a organisé une réunion avec les président(e)s des associations. Le calendrier des manifestations a été établi. Le coût annuel des frais de mise à disposition des salles (nettoyage, chauffage, eau, une gratuité par an...) s'élève à environ 20 000 €.



LE SOU DES ÉCOLES

C'est reparti pour une nouvelle année pour le Sou des écoles.

Stéphanie DURANDOT (présidente).
Cécile DANCER (vice-présidente).
Aurélie BONNEFOY (trésorière).
Perrine NEBOUT (trésorière adjointe) et Elsa ROBERT-PARRAS (secrétaire) vont tout mettre en œuvre pour récolter des fonds afin de financer les sorties pédagogiques et culturelles des enfants de l'école.

Au programme :

- Vente de cakes « Bijou » avec un franc succès cette année, un grand merci à tous
- Halloween : passage des enfants pour récolter des bonbons suivi d'un bal des petits monstres. Une petite planche de charcuterie pour les parents !
- Le marché de Noël en coopération avec la mairie et les autres associations de la commune
- Le Noël des enfants avec des cadeaux et un repas
- Une soirée patinoire
- Une vente de plants
- Le pot de départ des CM2
- La kermesse. Et peut-être des surprises...

Du côté des projets : venue d'un cirque avec stage de quelques jours pour les enfants.

Le Sou des écoles remercie par avance les parents, la mairie, l'équipe enseignante et les associations pour leur aide et leur soutien.

Un grand merci également aux personnes qui nous donnent des lots et font des dons.

COMITÉ DES FÊTES

Le 24 mai, en semi-nocturne, le concours de pétanque a réuni une vingtaine de doublettes. Les vainqueurs de la soirée, Kévin et Biéber, ont apprécié leurs lots.

Des Loupiades réussies !

La quinzième édition des Loupiades à Boisset, organisée par le Comité des fêtes et épaulée par les classes en 4, a été un franc succès l'après-midi du 15 juin.

Dans une ambiance festive et bon enfant, les 4 meutes de Loups, constituées par quartiers, se sont confrontées en toute convivialité.

Stratégies, ruses et habiletés ont été de rigueur afin que chaque participant, tout âge confondu, puisse faire gagner des points à son équipe. Tout cela bien sûr dans la convivialité et sous le contrôle de Déborah et Aurélie, les deux arbitres des jeux.

Notons au passage que la victoire a été attribuée au quartier du Haut de Boisset en tee-shirt bleu mais que les perdants, fair-play, ne leur en ont pas tenu rigueur, puisque la soirée s'est conclue par un repas partagé dans la joie.

Le feu d'artifice offert par la Municipalité a émerveillé tout le monde.

Pari réussi lors de la soirée familiale, « Spécial Karaké » du 5 octobre. Une animation au top : nombreux sont ceux qui, présents au repas, n'ont pas hésité à pousser la chansonnette. Une ambiance appréciée par sa convivialité et toujours la bonne humeur.

Les membres du Comité ont désormais chacun un polo au nom de l'association enrichi du logo de l'Auberge de Boisset. Nous remercions vivement Kristen et Frédéric PILON pour avoir pris en charge cet achat.

Ce don nous conforte dans l'idée que le Comité a encore de belles choses à proposer aux Boscois pour que le village s'amuse et se réunisse lors de nos animations. D'ailleurs nous avons fait depuis, l'acquisition de pichets au logo de la commune qui serviront pour toutes nos manifestations.

VIE ASSOCIATIVE



NOUVEAUTÉ

**EN 2025 LA FÊTE PATRONALE
REVIENT LES 17 ET 18 MAI**



L'AMICALE BOULES

Bonne nouvelle, pour 2025 la société aura un nouveau sponsor : l'entreprise SOTTON.

Grâce à son soutien, nous pourrons renouveler notre jeu de maillots. Ainsi, chaque sociétaire aura son polo. Le bureau et tous les joueurs adressent leurs remerciements à l'entreprise SOTTON et à ses dirigeants. Nos dates de concours sont annoncées dans l'agenda et nous jouons tous les jeudis après-midi.



LES EMPREINTES BOISSET-NEPVANT

Notre association en charge du jumelage continue à animer la vie locale. Le 7 juillet, jour du second tour des élections législatives, nous avons installé un stand buvette et vente de brioches ce qui a permis un moment convivial entre Boscois. Le 22 novembre, soirée « Beaujolais nouveau » avec charcuterie et animation par le groupe « Swing Guinguette », une centaine de participants ont passé une bonne soirée. Le 7 décembre, nous avons participé à la Fête des Lumières avec la retraite aux flambeaux.

Toutes ces manifestations nous permettront de financer la réception de nos amis meusiens du 8 au 11 mai 2025 pour fêter le 15^{ème} anniversaire de nos retrouvailles. Vous êtes invités à y participer. Nous vous donnerons plus d'informations courant avril.

Afin de pérenniser notre « Jumelage » dans une ambiance amicale et festive, devenez les prochains membres. Vous serez les bienvenus.

Bravo aux bénévoles pour leur dévouement et leur investissement. Merci aux Boscois pour leur présence à nos manifestations. Merci également à la municipalité qui est investie auprès de notre association.



CLASSES EN 4

Cette année, les classes en 4 de Notre Dame se sont associées aux classes en 4 de Saint-Vincent.

Le défilé a eu lieu le 14 septembre, en démarrant de la Chênaie pour rejoindre la Chamary. Nous étions accueillis par les classes en 3 qui ont servi le vin d'honneur. Nous avons ensuite dégusté un bon repas suivi d'une soirée dansante. Le bureau a offert un magnifique feu d'artifice lors de cette soirée.

Les thèmes étaient : Rock, Country, Fluo/Années 80, Hippies et Métiers.

Tout au long de ces mois de préparation, nous avons fait plusieurs activités :

- vente de cakes « Bijou »
- participation aux Loupiades à Notre-Dame, le 15 juin
- concours de pétanque lors de la journée des Associations à Saint-Vincent, le 31 Août
- vente des brioches, le 7 septembre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont répondu présentes et qui ont aidé afin que les classes en 4 se passent bien.

On vous dit « À dans 10 ans » et à l'année prochaine pour servir le vin d'honneur des classes en 5.

Le reste du bénéfice a été remis aux Sous des écoles de nos deux communes.





ASSOCIATION FAMILLES RURALES - AFR

Nos activités :

- Gymnastique et cardio-défense :

Les lundis : gym douce 9h/10h et équilibre 10h10/10h55

Les mardis : gym tonique 19h/20h, cardio défense 20h/21h30

Les jeudis : cardio défense adolescent 19h/20h et adulte 20h/21h

Toutes ces activités sont mixtes et se déroulent à la salle des fêtes la Chênaie à Notre-Dame-de-Boisset.

Contact : afrgym@gmail.com ou Mme CHATTON : 06 19 56 68 67



- Portage de repas sur 11 communes dont Notre-Dame.

Contact : afrpradinesboisset@famillesrurales42.org

ou Mme DEHAVANNE : 06 20 45 09 81 / Mme JONNIER : 06 89 65 42 88.



- Projets 2025 :

- Animation enfants en mars à Saint-Vincent.

- Une soirée tout public en novembre à Pradines.

Pour les détails, tenez-vous informés sur panneau pocket ou le site internet de la commune ou celui de l'AFR :

<https://www.famillesrurales.org/pradines/>, informations disponibles courant février 2025.

Vous pouvez également venir avec vos idées rejoindre le groupe des bénévoles !

TENNIS CLUB DE BOISSET : UNE SAISON EXCEPTIONNELLE

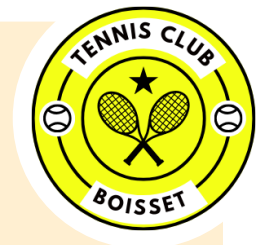
La saison 2024 a été riche en couleurs et en émotions pour le Tennis Club de Boisset ; entraînements intenses, victoires remarquables et moments inoubliables ont rythmé cette année pour nos membres et supporters. Parmi les grands moments de la saison, notre toute nouvelle équipe de seniors s'est particulièrement illustrée en devenant, pour la première fois, championne de la Loire en 4^{ème} division. Une réussite qui marque un jalon important dans l'histoire de notre club et qui témoigne de l'investissement sans relâche de nos joueurs et entraîneurs.

Côté compétitions individuelles, cette année a également vu Romain et Philippe se qualifier pour la finale de la National Tennis Cup au Cap d'Agde. Cette première participation à un tel niveau reflète l'esprit de compétition et de camaraderie qui anime nos athlètes et laisse présager d'autres performances mémorables dans les saisons à venir.

L'école de tennis du club a également vécu des moments forts, notamment lors de l'Open de Roanne où les jeunes ont eu l'opportunité de voir jouer des champions de haut niveau. Ce rendez-vous inspirant a rencontré un tel succès auprès des jeunes joueurs que l'événement est d'ores et déjà programmé pour l'année prochaine, avec l'ambition d'offrir à nos jeunes talents encore plus d'expériences enrichissantes.

Le Tennis Club de Boisset tient à remercier chaleureusement tous les membres, entraîneurs, bénévoles et supporters pour leur implication et leur énergie. Cette saison restera gravée dans nos mémoires comme un témoignage des valeurs qui nous animent : passion, engagement et esprit d'équipe.

Laurent Martin, Président Tennis Club Boisset - mail tennisboisset@gmail.com





CULTURE ET PATRIMOINE EN BOISSET

L'association Culture et Patrimoine en Boisset, respectueuse de ses engagements pris fin 2023, a honoré tous ses contrats vis-à-vis de son fidèle public.

Les expositions, « Jeux Olympiques » avec l'accueil d'athlètes ayant participé à des Olympiades, « La Loire », « Jules Verne » à Commelle-Vernay, « Expressions de Boisset » à Mably, « Voyage à Annecy », « Fête des Lumières » avec l'hommage à André GOUTTARD, accueil des militants de la SNCN et visite de leur bateau formation à Lyon ont ponctué l'année 2024.

Les adhérents, participants à l'École de Boisset, le premier et troisième mardi de chaque mois ont tenu leur atelier toujours dans la convivialité.

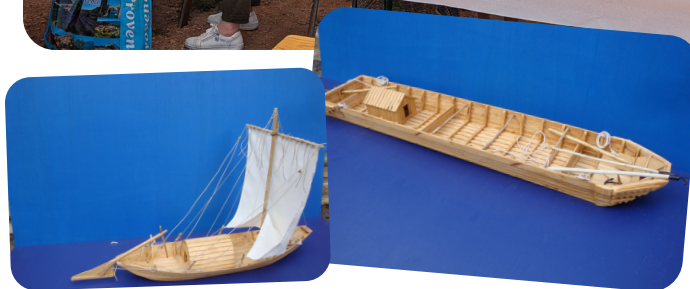
L'année 2025 verra l'association réduire la voilure des manifestations, tout en conservant son statut associatif.

La municipalité de Notre-Dame poursuivant son engagement à notre égard, mettra à disposition de nos adhérents, l'École de Boisset, la salle de réunions de La Chênaie aux fins de poursuivre son activité. Sous une forme simplifiée la journée culturelle traditionnelle se déroulera le dimanche 12 octobre dans ces mêmes locaux.

Panneau Pocket porté par la municipalité vous tiendra informés.

L'association est joignable avec l'adresse courriel cpboisset@orange.fr

N'hésitez pas à nous découvrir, à nous rejoindre, à apporter vos idées : l'adhésion à l'association est gratuite la première année.



DÉCOUVREZ LE BADMINTON BOISSET UN MOMENT SPORTIF ET CONVIVAL

Vous cherchez une activité physique qui allie sport, convivialité et détente ? Rejoignez-nous au Badminton Boisset ! Tous les lundis soirs, de 19h30 à 23h, nous nous retrouvons pour partager un moment de plaisir autour du badminton dans une ambiance décontractée, et même en musique !

Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, tout le monde est bienvenu et venez découvrir les joies de ce sport dynamique.

N'hésitez pas à venir essayer ! Pour plus d'informations, contactez M. GUILLOT, notre président, au 06 73 61 23 75 ou lebadboisset42120@gmail.com.

Venez nous rejoindre pour un lundi sportif et convivial !
À très bientôt sur les courts !



JUDO, JUJITSU, SELF DÉFENSE

Débutants ou confirmés, venez nous rejoindre pour pratiquer du Judo en loisirs ou en compétition, du Jujitsu et du Self Défense. Les cours sont encadrés par des entraîneurs confirmés et diplômés.



Sport Bien-Être et Sport Santé

Judo Jujitsu Boisset a obtenu son adhésion à la plateforme Sport Santé 42 et est donc inscrit sur l'annuaire sport santé Bien-être régional Auvergne-Rhône-Alpes dans la catégorie Sport Bien-Être.

Le Sport Bien-Être se définit comme :

- Une activité physique adaptée aux limitations minimales ou sans limitation fonctionnelle de la personne
- D'une durée illimitée et renouvelable
- Constitué de groupes de publics mixtes

Cette activité s'adresse à toute personne éloignée de la pratique sportive, sédentaire, de tout âge et atteinte ou non d'une pathologie chronique, qui souhaite débiter ou reprendre une activité sportive.

Pendant ces séances, les élèves vont travailler du renforcement musculaire, du Cardio respiratoire, de la souplesse, mais aussi de la motricité, de l'équilibre. Pour les personnes réticentes, nous attirons votre attention sur le fait, que nous ne pratiquons pas de judo durant ces séances.

Judo Jujitsu Boisset, sous l'égide de Jean-Pierre QUEY, du Judo Club de Saint-Nizier-sous-Charlieu, propose également du Sport Santé pour les personnes en Affection Longue Durée (ALD).

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement.

Portable : 06 01 48 02 62

Mail : judojujitsu-boisset@gmail.com

Page FB : @Boissetjudo42120



FNACA

Le comité FNACA Saint-Vincent-de-Boisset - Notre-Dame-de-Boisset - Bully célébrera ses 50 ans d'existence en 2025. Pour commémorer comme il se doit ce moment fort, une matinée d'anniversaire aura lieu le samedi 14 juin avec un programme d'hommages : messe pour tous les membres disparus, défilé et cérémonie à la stèle des anciens combattants d'Afrique du Nord, discours des officiels et remise de médailles. À l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera servi à l'espace de la Chênaie. La section invite la population boscoise à participer à cette manifestation.

La section FNACA est toujours présente aux commémorations des 19 mars, 8 mai et 11 novembre avec la présence notamment des drapeaux.

Des moments de convivialité sont organisés entre les membres avec pique-nique, sortie d'une journée en 2024 croisière sur le Rhône et les jeux deux vendredis après-midi par mois à la salle de réunion.

**BRAVO ET MERCI À TOUTES LES ASSOCIATIONS QUI
CONTRIBUENT À LA VIE ET L'ANIMATION DU VILLAGE**



L'ÉCOLE : LE POUMON DU VILLAGE

Découvrons la ...

Petite école certes mais grande par toutes les activités proposées. Les enfants s'y épanouissent pendant plusieurs années jusqu'à 9 pour ceux qui commencent à la fréquenter dès l'âge de deux ans, c'est un atout pour les familles.

Le 2 septembre 2024, 63 élèves ont fait leur rentrée entourés de leurs parents et des membres du Sou des écoles qui offraient le café. Quatre nouvelles familles ont été accueillies. Alexandra, nouvelle employée communale, était là et a pu faire connaissance avec les enfants et leurs parents.

L'équipe enseignante n'a pas changé, Laurence LAFONT et Aurélie, l'ATSEM, ont plaisir à faire évoluer les enfants de maternelle pour les préparer à leur entrée à l'école primaire et à les cocooner. De plus, la classe est accueillante et lumineuse, le sol a été changé pendant les vacances.

Guillaume POMEON, le directeur, a en charge les CP, CE1 et CE2 et Nicolas KORWAT les CE2, CM1 et CM2. Les CE2 travaillent à mi-temps avec chaque enseignant. Les enfants se préparent pour leur départ vers le collège, ils ont besoin d'acquérir de l'autonomie et des bases solides en français, mathématiques....

L'apprentissage est enrichi par les échanges entre classes, ce qui permet de pratiquer l'anglais, les arts visuels, les sciences, l'EPS et la musique.

Culture et Patrimoine en Boisset a fait participer les élèves d'élémentaire à l'exposition sur la Loire qui a eu lieu en octobre, c'était très intéressant.

Pour terminer l'année scolaire, la fête de l'école où les enfants ont encore démontré leurs talents de danseurs, chanteurs et leur culture sur les Jeux Olympiques en posant des devinettes.

Et bien sûr, le voyage de fin d'année qui les a emmenés à la Volerie du Forez, en continuité du travail sur la biodiversité.

Les projets éducatifs 2024/2025

L'EPS parlons en ! Cette année sera riche en activités physiques avec 10 séances à la piscine pour les enfants de la GS au CM2 où les plus grands valideront leur « savoir nager ». N'oublions pas les trois rencontres USEP qui permettent aux écoliers de primaire de challenger avec d'autres écoles du secteur. Enfin, le cross qui se déroule au collège des Étines dans le cadre de la liaison école/collège.

La musique s'invitera à l'école au second trimestre avec une intervenante du conservatoire, quelle chance !

L'éveil des enfants passe également par d'autres activités, notamment pour cette année, les contes et les jeux. Une conteuse viendra plusieurs fois en classe de maternelle, CP et CE1 pour les amener à raconter eux-mêmes des histoires, belle expérience pour l'expression orale ! Il y aura également une journée jeux de société.

Merci au Sou des écoles qui finance toutes ces activités.





ÉVALUATION DE L'ÉCOLE

En 2023-2024, le groupe scolaire a participé à un dispositif appelé « évaluation d'école » à la demande de l'inspection académique. Il consistait à faire un état des lieux de la vie à l'école (apprentissages, bien-être, relations avec les partenaires...)

Ce travail s'est déroulé suivant le calendrier suivant :

1^{er} trimestre

- « auto-évaluation » par les enseignants (analyse des résultats aux évaluations nationales, vie de l'école...)
- consultation des parents, des enfants, du personnel municipal, de la mairie et de l'équipe enseignante,
- rédaction d'un pré-rapport, envoyé aux évaluateurs.

2^{ème} trimestre

- visite de l'école et rencontre de l'équipe d'évaluateurs avec les enseignants, les élèves, les parents, le personnel municipal, la mairie.

3^{ème} trimestre

- rédaction du rapport final. Il est désormais disponible et peut être consulté par tous les « usagers » de l'école. Il peut être soit demandé directement par mail à l'école ou être consulté en ligne, sur le site de la mairie.

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) doivent prendre contact avec le directeur.

L'équipe se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

De façon globale, ce rapport est très positif notamment concernant la cohérence éducative entre les différents partenaires de l'école.

Cette tribune dans le bulletin municipal est l'occasion de remercier toutes les personnes qui participent au bon fonctionnement de l'école, à savoir l'équipe enseignante, le personnel municipal, les élus municipaux, le Sou des écoles, les parents élus et les parents accompagnateurs.



BON VENT AUX CM2

Le 1^{er} juillet, Maïa, Lise, Eléa, Méline et Maël, élèves de CM2, ont été mis à l'honneur. Pour certains, après huit ou neuf années passées au sein de notre école, ils partent vers le collège pour d'autres aventures. Ils ont été félicités pour leur scolarité et encouragés pour la suite de leurs études. Ils ont reçu une clé USB de la part du Sou des écoles, un livre de l'académie et une calculatrice de la municipalité. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié. Nous leur souhaitons une belle réussite !

LES JEUX OLYMPIQUES À BOISSET

Le 5 juillet, les écoliers ont terminé l'année scolaire sur une note sportive. L'équipe pédagogique a organisé la journée olympique à travers divers ateliers : garçon de café, kapla, course relais, baby-foot... Quel beau challenge entre les équipes ! Tous les enfants ont reçu une médaille en « OR » offerte par le Sou des écoles et remise par Monsieur le Maire. Les enfants sont montés sur le podium pour la photo souvenir. Une belle journée sous le soleil qui s'est terminée autour d'un goûter servi par les membres du Sou. Félicitations à tous nos petits champions olympiques !





INVESTISSEMENTS À L'ÉCOLE

L'école a bénéficié d'un investissement conséquent en 2024 : changement du sol et séparations des toilettes pour la classe maternelle, chaise ergonomique pour l'Atsem, armoire et trois meubles bas pour la classe de Nicolas, six chaises pour la garderie, équipement informatique : achat de deux ordinateurs et réparations de quatre anciens. Le coût total s'est élevé à 9 545 €.

FOCUS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

En 2023, les frais engagés pour le fonctionnement de l'environnement scolaire (maternelle, garderie, restauration) représentent 37 % des dépenses pilotées par la commune.



Ecole et garderie

62 189 €



Cantine

26 028 €



Administration

75 989 €



Voirie Espace Vert

53 587 €



Salle des fêtes et SIES

22 644 €

37% des dépenses

Les coûts scolaires sont composés à 80 % par les salaires des agents municipaux, bien que ceux-ci soient limités au strict nécessaire. L'énergie (chauffage, éclairage et eau) représente 9 %. Les 11 % restants concernent l'entretien, la maintenance, l'informatique, les fournitures et les assurances.

NOTRE-DAME-DE-BOISSET HISTOIRE D'HIER À AUJOURD'HUI...

André MEJEAN, Vincentinois, membre de l'Association Culture et Patrimoine en Boisset et généalogiste, est un passionné d'histoire locale.

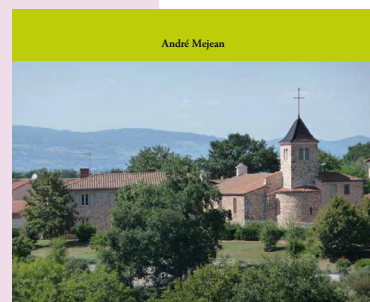
Il a déjà écrit deux ouvrages sur Saint-Vincent-de-Boisset et Pradines, nos deux communes voisines. Il signe avec « Notre-Dame-de-Boisset Histoire d'hier à aujourd'hui » son 3^{ème} livre, en retraçant l'histoire de notre village, son évolution au fil des siècles en mettant en avant sa métamorphose.

Vous pourrez ainsi découvrir le passé rural de la commune, les figures locales ou encore des anecdotes.

Ce livre sortira en janvier 2025 et sera vendu par l'association Les Empreintes Boisset - Nepvant au prix de 20 €. Il sera présenté à la cérémonie des vœux par son auteur, rendez-vous le 19 janvier.

Vous pouvez d'ores et déjà le réserver auprès de Marie-Claude CHATTON 06 19 56 68 67.

EN AVANT-PREMIÈRE



Notre Dame de Boisset
D'hier à aujourd'hui





PETITE ENFANCE

Nous avons eu le plaisir de contacter **Véronique DEMURGER** et de rencontrer **Mickaël BAUDINAT**, les deux nouveaux assistants maternels sur notre village.

Mickaël BAUDINAT, installé depuis deux ans sur notre commune, a exercé pendant plusieurs années dans le secteur de la vente et de la téléphonie. Il s'est reconverti et a suivi une formation, dans le domaine de la petite enfance. Son diplôme obtenu lui permet d'exercer pendant dix ans et d'avoir un agrément pour quatre enfants.

En couple, Mickaël âgé de 40 ans, accueille depuis décembre 2023 trois enfants âgés de 4 mois à 2 ans 1/2 dont une petite Boscoise.

« Nounou Micka » comme les bouts choux l'appellent, travaille de 7h30 à 20h du lundi au vendredi.

Il prévoit, courant 2025, de s'occuper de deux autres petits, un devrait quitter le groupe.

Les enfants sont reçus dans un espace très « cocooning », un coin avec petits casiers

personnels où l'on retrouve son doudou, ses vêtements et le cahier de liaison pour maman et papa. Cette pièce est parfaitement aménagée et décorée au fil de l'année avec les loupiots. Elle comporte aussi des tapis de jeux, cubes en mousse pour faire des galipettes en toute sécurité, ce qui contribue à leur motricité et leur éveil.

Micka adapte ses journées en fonction des présents et leur propose des activités manuelles diversifiées (pâte à sel, peinture, pâtisserie...) mais aussi jeux éducatifs, musique, chant, danse. Ils vont aussi se promener dans le bourg, par les chemins piétonniers, pour profiter de l'aire de jeux vers la Chênaie, ce qui fait le bonheur de tous.



Pour la sieste, des chambres individuelles sont aménagées, afin de respecter le rythme de chacun.

Micka se charge aussi, en accord avec les parents, des repas et goûters faits maison, il les prépare la veille ou le matin même.

Malgré ses journées bien remplies, « Nounou Micka » est heureux de sa reconversion. Il a le privilège de moments partagés avec les bambins et les parents. Il trouve cette activité professionnelle très enrichissante et gratifiante.

Pour le moment, seulement deux hommes sont assistants maternels sur le Roannais.

Véronique DEMURGER, une autre assistante maternelle, a repris son activité depuis mars 2023. En effet, elle a déjà exercé dans les années 90. Véronique prend plaisir à retrouver la compagnie des petits. C'est pour elle stimulant et agréable.

Son petit groupe se compose de trois enfants de 20 mois à 3 ans dont un petit Boscois. Un enfant, scolarisé depuis septembre, laissera une place vacante à partir de janvier 2025. Un bébé Boscois devrait compléter la troupe en mars.

Véronique possède un agrément pour quatre enfants.

Pour les modes de garde, veuillez contacter Relais Information Accueil Petite Enfance Roanne : 04 26 24 49 51





PERSONNEL COMMUNAL

BONNE RETRAITE NICOLE

Après 16 années passées au sein de l'école, avec pour missions principales la cantine et la garderie, Nicole part pour de nouvelles aventures. Elle a été honorée plusieurs fois pour tout ce qu'elle a accompli avec bonne humeur et sourire. Lors de la kermesse, les enfants ont entonné une chanson de leur composition « L'école de Madame Nicole », ce qui l'a émue aux larmes. Ensuite les parents, le Sou des écoles, les enseignants et la municipalité lui ont remis des cadeaux. De belles récompenses qui lui ont fait chaud au cœur. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite pleine de voyages en camping-car et bien d'autres choses.



BIENVENUE À ALEXANDRA

Le poste de Nicole a été repris par Alexandra qui a pris ses fonctions à la rentrée de septembre. Elle travaillait à l'école de Neulise en tant qu'agent polyvalente. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au sein de l'école et de l'équipe des agents municipaux.

ACCUEIL D'UN STAGIAIRE

Du 17 juin au 5 juillet dernier, Théo, en classe de seconde Bac Professionnel Gestion de Milieux Naturels et de la Faune, scolarisé au lycée de Chervé sur le site de Noirétable, a été accueilli par la commune pour effectuer son stage de fin de 1^{ère} année.

Yves, son tuteur, l'a accompagné afin qu'il découvre les missions liées aux espaces verts et à la gestion de l'environnement sur le territoire communal. Il s'est particulièrement occupé du fleurissement, de la tonte, du désherbage et de l'entretien de nos routes et chemins. Il a pu également se servir du matériel autorisé pendant cette période d'immersion. Théo était pleinement satisfait de ces deux semaines, il a même regretté de ne pas être majeur pour remplacer notre agent technique pendant ses congés estivaux.





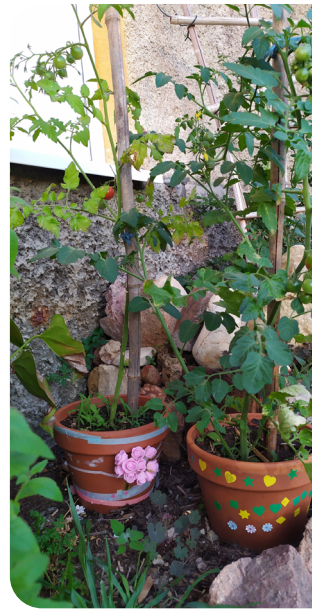
« CHALLENGE PETIT JARDINIER »

Le vendredi 24 mai, tous les petits écoliers ont reçu un plant de tomate cerise à faire fructifier ainsi qu'un pot de terre cuite à décorer cet été. C'était le « challenge » de l'année que la commission fleurissement leur a proposé.

Voici donc un florilège des œuvres des petits Boscois, qui nous ont fait parvenir les photographies de leurs talents artistiques. Notons au passage que la récolte de tomates cerise a été bonne, par la quantité et appréciée par les parents pour les apéros de l'été !

Un grand BRAVO à vous tous qui avez relevé ce nouveau défi et toutes nos félicitations !

La commission fleurissement remercie tous les enfants qui ont pris à cœur de participer à ce concours et leur donne rendez-vous au printemps prochain pour un nouveau « challenge ».





TRAVAUX

VOIRIE

Les travaux financés visent à rénover en partie les chaussées sur notre commune mais surtout à gérer au mieux les eaux pluviales.

Une partie des travaux consistait en la réfection des accotements sur la montée de la route des hauts de Boisset de l'étang jusqu'au chemin de Traverse. Cet aménagement en gravillons rouges donne un effet de rétrécissement de la voie, ce qui tend à réduire la vitesse tout en permettant les croisements en sécurité.

Par ailleurs, la dégradation de la chaussée sur une section de la route de Saint-Vincent à hauteur du cimetière a amené à réaliser une purge. Elle a permis de refaire une structure saine recouverte par un enrobé qui assurera la longévité de cette réparation.

Enfin sur le chemin de Charron, le tuyau d'une traversée d'eaux pluviales s'est cassé provoquant un affaissement. Il a été changé et la tranchée a été reprise en enrobés.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise EUROVIA.

D'autres chantiers plus modestes ont été effectués par Alexis NOVO :

- La reprise du chemin de Charron, vers l'entrée Longère, dégradé par les orages (remise en forme et curage fossés).



- La création d'un petit élargissement du chemin des Côtes de Jailly vers le chalet afin de faciliter l'accès au chemin de la Bâtisse (busage et grille pour raccordement).
- La création d'une traversée d'eaux pluviales sur la route de l'Hôpital sur Rhins vers le carrefour avec RD9 (route de Régny). L'ouvrage doit canaliser les eaux du fossé communal afin de réduire la présence d'eaux stagnantes sur la chaussée de la départementale (busage, drainage et grille).
- Le curage de fossés sur le chemin des Vergers, sur la route de Lavalley et sur le chemin de la Bâtisse au droit des reverdos.

L'entreprise PATARD a procédé à l'épavage des fossés.

D'autres travaux sont prévus pour 2025, l'année particulièrement pluvieuse que nous venons de passer a révélé plusieurs dysfonctionnements. Nous nous attacherons à traiter ceux-ci tout en continuant d'aménager quelques tronçons pour pérenniser notre voirie.





REPLACEMENT DU PORTAIL

À l'automne, l'entreprise LGM de Pradines a effectué les travaux de maçonnerie et la société CRÉABOIS de Parigny a remplacé le portail et le portillon du logement communal situé derrière la mairie.



NOUVELLE VÉGÉTALISATION À LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Les arbres, initialement plantés en bordure de la zone de béton désactivé, végétaient et demandaient à être remplacés. Après étude de devis, c'est l'entreprise PJA de Vougy qui a été retenue pour procéder à l'agrandissement des fosses, la plantation de nouvelles espèces d'arbres (Lilas des Indes et mûriers platanes) et l'aménagement de végétaux en massif pour former une continuité.



URBANISATION

La commune dispose de deux parcelles en centre-bourg, l'une est occupée par l'ancien terrain de basket et l'autre par un sentier et un ancien jeu de boules.

C'est en 1967 qu'une équipe de basket voit le jour à Boisset. Sollicité, le conseil municipal décide en 1968 de procéder à l'achat d'un terrain pour en faire un lieu d'activités sportives ; ce dernier sera aménagé par les membres du club. En mars 1998, les municipalités de Notre-Dame et Saint-Vincent décident d'aménager une salle à Saint-Vincent pour l'éducation physique et la pratique sportive. Le basket se déroulera désormais dans ce lieu et l'utilisation de l'espace de Notre-Dame-de-Boisset se limitera au jeu de boules et à l'entreposage de matériel par le Comité des fêtes.

Avec l'aménagement des terrains de boules en face de l'auberge, l'agrandissement de la cantine en 2022 qui a permis au Comité des fêtes de réorganiser ses locaux et l'ouverture d'un espace de loisirs derrière la Chênaie en 2023, il convenait de donner une nouvelle affectation à ces parcelles qui nécessitaient des frais de maintenance, notamment pour éviter les risques d'accidents.

La commune a alors consulté l'architecte, mis à sa disposition par le département, pour étudier l'évolution possible des biens lui appartenant dans le secteur. Ce dernier, en conformité avec les documents d'urbanisme, lui a conseillé de réserver cette zone à l'habitation.

Début novembre, les constructions et équipements de ces deux parcelles ont été démolis pour les rendre commercialisables. Seul le sentier subsistera avec une largeur suffisante.



ÉTUDE AMÉNAGEMENT R.D. 45

La municipalité travaille actuellement, en partenariat avec le département et le cabinet Atelier du Ginkgo, sur l'aménagement de la R.D. 45 prévu fin 2025 et début 2026.

Ce projet était un engagement du mandat 2020/2026.

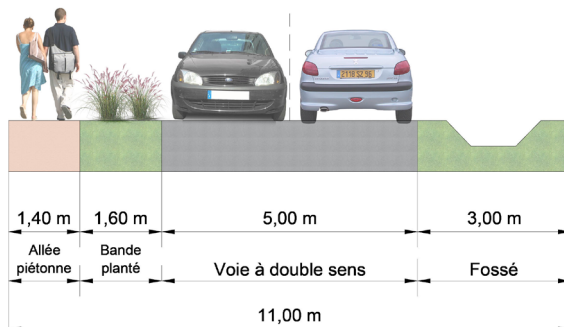
Après une étude menée mi-2024, il s'avère que la limitation de vitesse à 70 km/h n'est pas respectée par 76 % des usagers avec des pointes à 140 km/h !

À l'issue de ces séances de travail, il ressort deux objectifs à atteindre :

- Sécuriser la circulation des piétons
- Réduire la vitesse

Les aménagements prévus sont :

- Création d'un cheminement piétonnier du Chemin des Vergers à la Traversée du Marvallon
- Passage de la zone en agglomération limitée à 50 km/h
- Mise en place d'écluses
- Sécurisation du carrefour à hauteur de la Traversée du Marvallon



Une réunion publique est programmée le 4 février 2025 à 19 heures à la salle de la Chênaie afin de présenter le projet.

Venez nombreux !

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnes dont les membres de la FNACA et les enfants de l'école toujours présents. Les écoliers ont lu trois poèmes de Fabienne BERTHOMIER dont les paroles étaient très émouvantes. Le verre de l'amitié a été servi à la salle de la Chênaie.



CÉRÉMONIE DU 30 NOVEMBRE

La commune a eu le plaisir d'accueillir la cérémonie de remise du fanion à la promotion 2024 - 2025, de la Préparation Militaire Marine de Roanne, le samedi 30 novembre. Composée de 45 jeunes, cette formation pratique et théorique va leur permettre d'apprendre le vivre ensemble, la discipline et de créer une cohésion de groupe. À savoir que plusieurs jeunes boscois ont reçu cette formation les années précédentes. Bravo à eux pour cet engagement citoyen.





STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

Nous rappelons aux propriétaires de chien qu'il convient d'appliquer la « méthode du sac » et ainsi ramasser les déjections pour que chacun puisse profiter agréablement du cadre de vie offert par la commune.

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

MERCI DE RESPECTER CETTE OBLIGATION !



AMIS DES ANIMAUX

Les propriétaires et responsables d'animaux doivent s'assurer que ceux-ci ne causent pas de gêne envers leur voisinage, telle qu'aboiements ou intrusion dans des propriétés privées (chiens, animaux de basse-cour...).

MERCI DE RESPECTER LA TRANQUILLITÉ DE VOS VOISINS JOUR ET NUIT EN ÉDUQUANT VOS CHIENS.



La divagation des chiens est interdite. Vous devez les tenir en laisse sur la voie publique. Une muselière est obligatoire pour certaines catégories. Rappel : si vous trouvez des chiens et des chats errants merci de les déposer à la SPA et à l'Arche de Noé.

BRICOLEURS ET/OU JARDINIERS : ATTENTION AU BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon et débroussailleuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

DONC INTERDITS LES DIMANCHES APRÈS-MIDI

En cas de non-respect de l'Arrêté préfectoral n° 2000 / 074 du 10 avril 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, une procédure judiciaire peut être relevée par les services de Gendarmerie.

ARBRES, HAIES ET RACINES

Il est rappelé qu'il appartient aux propriétaires ou locataires de tailler ces éléments en bordure du domaine public, sur trottoir ou allée, à l'aplomb des limites de propriété. En cas de manquement à cette réglementation, les propriétaires recevront une mise en demeure. Si les travaux ne sont pas effectués dans un délai d'un mois, la mairie se réserve le droit de les faire réaliser, aux frais des propriétaires. De plus, ces derniers s'exposent à une amende de 1 500€.

Rappel : afin de préserver la nidification, il est interdit de tailler du 1^{er} avril au 31 juillet.

LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES DE DÉCHETS

Les dépôts sauvages d'ordures et de déchets de toutes sortes ont beaucoup augmenté sur la commune. Ces actes d'incivilités portent atteinte à la salubrité publique et à l'environnement. De plus, ils représentent un coût pour la commune car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par l'agent d'entretien.

Un dépôt de plainte systématique est fait auprès de la gendarmerie et il est demandé au contrevenant de s'acquitter d'une somme forfaitaire de 150 € majorée de l'amende prévue au code pénal.

INTERDICTION TOTALE DE BRÛLER DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets végétaux et des déchets ménagers est interdit. Ils doivent être déposés en déchèterie. Le non-respect de cette réglementation entraînera une amende de 450 €.

PRUDENCE NE SOYEZ PAS CAMBRIOLABLE

Recommandations de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Villerest

- Afin d'améliorer votre sécurité, lorsque vous vous absentez, à l'occasion de vacances, signalez-le à un voisin de confiance et à la Brigade de Gendarmerie.
- Lorsque vous êtes absent, faites relever votre courrier et si possible faites ouvrir de temps en temps vos volets, toujours par une personne de confiance.
- Si une personne se présente à votre domicile, se réclamant d'une administration, et si sa venue n'était pas programmée, ne la faites pas entrer.

Appelez immédiatement la Gendarmerie. Composez le 17, c'est un numéro gratuit.

Pour les dépôts de plaintes, contactez la gendarmerie de Villerest 650 rue de Montagny

Tel : 04 77 68 16 44



LES SYNDICATS DE COMMUNES

SIES : EXTENSION DE LA SALLE DE SPORTS

Notre salle des sports intercommunale, gérée en Syndicat avec Saint-Vincent-de-Boisset date de 1997. Depuis, les deux municipalités ont continué à investir et aménager cet équipement nécessaire pour accueillir les activités sportives de nos associations locales et de nos écoles.

Les derniers travaux concernaient l'accessibilité, la réfection des peintures intérieures, les remplacements de l'éclairage par du Led et de la chaudière.

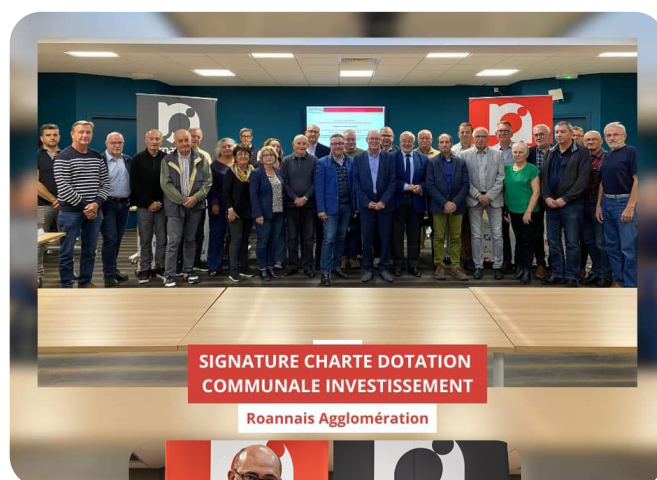
En 2025, un espace d'environ 30 m² à l'arrière du bâtiment, sera créé. Il servira de rangement et de stockage pour les utilisateurs, ainsi qu'un coin buvette accessible de l'extérieur lors de l'organisation de manifestations. Les travaux commenceront en début d'année pour que cet aménagement soit opérationnel au printemps.

ROANNAIS AGGLOMÉRATION : CRÉATION D'UNE DOTATION COMMUNALE

Depuis plusieurs mois, un travail collaboratif a été engagé par le Président de l'intercommunalité et par des élus pour proposer aux 40 communes de Roannais Agglomération une dotation communale d'investissement. À compter de 2025, ce fonds de soutien, porté par notre agglomération, permettra aux communes membres, de bénéficier chacune de 25 000€ chaque année, pour financer des projets en lien avec la rénovation énergétique, la végétalisation, les modes doux...

Ainsi chaque année, 1 million d'euros sera investi par Roannais Agglomération, au bénéfice de la transition écologique.

À savoir que pour les années 2025 et 2026, cette dotation servira à financer les aménagements piétonniers réalisés sur la R.D. 45.



SIGNATURE CHARTE DOTATION COMMUNALE INVESTISSEMENT

Roannais Agglomération



CHOUET 'FESTIVAL

Le Chouet'Festival – 19^{ème} édition, revient dans le Roannais du 22 février au 1^{er} mars 2025. 12 spectacles pour petits et grands se joueront sur 11 communes du territoire, et les univers sont riches et variés : marionnettes, théâtre, cirque, tangram animé, spectacle musical, (...). Des ateliers seront également proposés en lien avec les spectacles. Le programme sera prochainement en ligne sur www.lacure.fr, et la billetterie ouvrira le 15 janvier prochain.

Notre-Dame-de-Boisset accueillera le spectacle « Le garage à papa », le dimanche 23 février à 14h30 et 17h et le lundi 24 février à 15h et 18h30, à l'espace de la Chênaie.

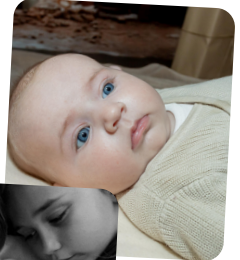


NAISSANCE



Camille ARTHAUD

10 février 2024



Louna DEVIS

12 août 2024



Axel COHAS

14 mars 2024



Emy RAVE

2 septembre 2024



Lucie VIEILLY et Benjamin FILALI

le 8 juin 2024

Alice GARNIER - 31 mai 2024

Manuel FERNANDES - 11 juillet 2024

Josette DETOURNEL - 23 août 2024



